L’îlot de Clipperton

Qui croirait qu'un îlot désertique, aux côtes infestées de requins, situé en plein Pacifique, et, qui plus est, éloigné de toutes les grandes routes maritimes, pût être l'enjeu d'une rivalité franco-américaine?

Découvert par la marine royale le 17 novembre 1838, le rocher de Clipperton fut «annexé» par la Troisième République, malgré l'opposition du Mexique et après qu'une sentence arbitrale de feu Victor-Emmanuel III eût solennellement confirmé la souveraineté française sur l'île.

Nul ne se souciait plus de son existence, lorsqu'en janvier 1943 la marine américaine – désirant sans doute s'offrir une base stratégique dans sa guerre contre le japon – s'avisa d'envoyer à Clipperton un détachement chargé d'y installer une station météorologique. Malheureusement, cette opération fut entreprise à l'insu du Gouvernement français, lequel, ayant eu par la suite connaissance de ce «coup de force», éleva une protestation énergique à Washington contre cette atteinte à la souveraineté nationale.

Avant la fin de l'année tout rentrait dans l'ordre, le Gouvernement des États-Unis ayant retiré de Clipperton tout son personnel naval, laissant le rocher inhabité comme devant…

Ayant appris que l'île se trouvait aujourd'hui incluse dans l'«aire privilégiée de défense continentale» définie à la Conférence de Rio, un député communiste, M. Jean Guillon, s'inquiéta auprès du Ministre des Affaires étrangères de savoir «si le Gouvernement de la République maintenait toujours sa souveraineté sur Clipperton et sous quelles formes il l'affirmait».

L'honorable parlementaire a, comme il fallait s'y attendre, reçu tous apaisements, le Ministère de la Marine se déclarant «disposé, si besoin était, à envoyer à nouveau l'une de ses

unités de guerre à Clipperton» afin de rappeler «d'une manière ostentatoire» aux puissances étrangères les droits de la France sur cet îlot perdu du Grand Océan [1]Voir *Journal officiel* du 23 août 1948..

Au moins, les requins sauront sur qui compter…

Mais qui donc osait traiter de «défaitistes» ou de «nationalistes étrangers» les membres du grand parti ouvrier français?